

des églises d'Essises, de Vendières, de Montlevon, de La Celle et de l'Épine-aux-Bois. Il demande si la Société ne pourrait pas provoquer, dans notre arrondissement, un effort en vue d'empêcher la destruction presque complète, dans un délai assez court, de ces édifices d'une certaine valeur archéologique, en sus de l'intérêt qu'ils présentent pour les besoins du culte. M. l'abbé Taine croit qu'une conférence faite à Château-Thierry par le défenseur des églises de France, M. Maurice Barrès, servirait utilement la cause de ces modestes édifices. M. le Président, répondant à notre collègue, pense que cette question demande à être étudiée et qu'elle pourra l'être utilement dans le cours de la prochaine séance.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1914

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, Fréd. HENRIET, DUDRUMET, BRISBART, MAILLARD, RIOMET, MOREAU-NÉLATON, M^{lle} Étienne Moreau-Nélaton, abbé GUYOT, MINOUFLET, POMMIER, HUSSON, PERTHUISOT, BRIET, capitaine DURR, FRÉMONT, abbé TAINE, LEROUX et LEGRAND.

Excusés : MM. DERAINE et SALÉ.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrage offert à la Société :

Les Églises de chez nous, arrondissement de Soissons, 3 volumes, par M. Moreau-Nélaton, don de l'auteur.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon demande l'échange de ses publications avec celles de notre Société ; l'Assemblée émet un avis favorable.

M. Moreau-Nélaton, continuant l'œuvre qu'il a entreprise pour la reproduction photographique et pour la description des églises de notre région, offre à la Société trois volumes consacrés aux églises de l'arrondissement de Soissons. Notre érudit collègue donne lecture de l'introduction dans laquelle il affirme que ses convictions n'ont pas changé relativement aux restaurations faites ou plutôt infligées à nos édifices religieux par les architectes modernes ; il s'appuie sur l'opinion d'Eugène Delacroix qui préférerait, à une cathédrale nouvellement restaurée, une pauvre petite église de campagne vénérable par son ancienneté et les souvenirs qu'elle évoque.

M. Moreau-Nélaton nous raconte d'une façon charmante que ses collaborateurs furent ses trois enfants à qui ce nouvel ouvrage est dédié. Il termine en exprimant le respect qu'il a toujours éprouvé pour le monument qui est pour lui le symbole de la Patrie française.

M. le Président remercie et félicite notre éminent collègue au nom des membres présents.

M. Lucien Briet fait passer sous les yeux de ses collègues un album de photographies représentant les cryptes de l'abbaye de Jouarre, œuvre de M. Belval, photographe à La Ferté-sous-Jouarre, qui offre très gracieusement à la Société la vue du tombeau de sainte Telchide, abbesse de Jouarre, M. Briet est prié de remercier l'aimable donateur.

M. l'abbé Taine a la parole au sujet des églises qu'il voudrait préserver d'une destruction amenée par le manque d'entretien. Or, les municipalités refusent leur concours d'une façon absolue, soit par manque de fonds, soit par indifférence ou par hostilité. Notre collègue demande ce qu'il pourrait faire pour vaincre cette inertie fatale à ces monuments du passé.

M. le Président, tout en témoignant l'intérêt que la Société porte à cette question des églises, exprime l'avis qu'elle ne peut se mettre à la tête d'un mouvement en leur faveur. M. Husson émet l'idée d'une excursion faite par quelques membres, cette visite amènerait peut-être les Maires des communes à faire un sacrifice pour conserver des édifices qui ont tous une certaine valeur archéologique.